LA VILLE DE BILLERE RECRUTE
UN·E CHARGE.E DE LA
« PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE SECURITE DES BATIMENTS »

Poste à pouvoir à compter du 01/01/2027
Poste à temps complet / Cadre d'emplois des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux
Emploi susceptible d'être pourvu par un agent contractuel dans les conditions prévues par les articles L.332-8 et suivants du Code général de la fonction publique.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI
Dans le cadre du renforcement de sa politique de prévention et de sécurité, l'agent assurera une mission transversale visant à garantir la sécurité des agents, la conformité réglementaire des équipements et bâtiments, ainsi que l'amélioration continue des conditions de travail. Le poste est organisé autour de deux volets complémentaires la prévention des risques professionnels et santé au travail, et la sécurité des bâtiments, équipements et établissements recevant du public.

MISSIONS

Prévention des risques professionnels et santé au travail
Vous accompagnez l'Autorité territoriale, la direction et les services dans la mise en œuvre de la politique de prévention de la collectivité.
À ce titre, vous :

- conseillez les encadrants et les agents en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
- animez le réseau des assistants de prévention de la collectivité ;
- assurez le suivi et la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
- proposez, pilotez et évaluez les plans d'actions de prévention ;
- participez à l'analyse des accidents de service, maladies professionnelles et situations à risque ;
- animez des actions de sensibilisation et de formation auprès des agents ;
- préparez et assurez le suivi des dossiers présentés aux instances spécialisées en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) ;
- assurez une veille réglementaire et accompagnez la mise en conformité des pratiques de la collectivité ;
- développez une culture de prévention partagée par l'ensemble des services.

Sécurité des bâtiments et conformité réglementaire
Vous assurez le suivi de la sécurité du patrimoine bâti communal.
À ce titre, vous :

- veillez au respect des obligations réglementaires relatives aux bâtiments et aux ERP ;
- assurez le suivi des contrôles réglementaires périodiques ;
- coordonnez les actions de mise en conformité ;
- suivez les registres de sécurité et les documents obligatoires ;
- participez à la préparation et au suivi des commissions de sécurité ;
- accompagnez les services techniques dans l'identification et la prévention des risques liés aux bâtiments ;
- pilotez les plans d'actions visant à améliorer la sécurité des usagers et des agents ;
- assurez le lien avec les partenaires institutionnels, organismes de contrôle et intervenants extérieurs.

PROFIL RECHERCHE

Formation supérieure (bac +2/3) dans les domaines de la prévention des risques professionnels et de la sécurité des bâtiments. Expérience appréciée. Savoirs et savoirs être : travail en équipe et en transversalité, qualités relationnelles et pédagogiques, capacité à anticiper les échéances et prioriser les actions, sens du service public. Permis B souhaité (déplacements fréquents dans la commune).

CONDITIONS D'EXERCICE

Cadre d'emplois de Rédacteur ou Technicien territorial
Emploi permanent à temps complet (38h00 avec RTT). Prime de fin d'année.
Tickets restaurants / adhésion au CNAS / Forfait Mobilités Durable.

Candidatures à adresser jusqu'au 4 novembre 2026

à Hôtel de ville -39 route de Bayonne - BP 346-64 146 BILLERE cedex
ou par adresse électronique à c.ros@ville-billere.fr et c.larrous@ville-billere.fr